

## Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2018/660 du 26 avril 2018, renouvelant l'approbation de la substance active bentazone conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **TROY 480***

*de la société* **UPL EUROPE LTD**

*numéro de dossier* **n°2019-2489**

*Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit **TROY 480** dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active bentazone,*

*Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance** le 31 mai 2019 en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

## Informations générales sur le produit

<b>Nom du produit</b>	TROY 480
<b>Type de produit</b>	Générique
<b>Titulaire</b>	UPL EUROPE LTD Chadwick house, Birchwood park, warrington, A3 6AE CHESHIRE, ROYAUME-UNI
<b>Formulation</b>	Concentré soluble (SL)
Contenant	480 g/L - bentazone
<b>Numéro d'intrant</b>	2140118
<b>Numéro d'AMM</b>	2140076
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

## Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché

Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	31/05/2019
Date limite pour la vente et la distribution	30/11/2019
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	30/11/2020

A Maisons-Alfort le, 10 AVR. 2019

**Françoise WEBER**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)